QUALITEL et Excellence SMABTP ont organisé à l'automne 2012 un colloque consacré aux moyens de réduire les pathologies acoustiques dans les constructions. Cette après-midi de débats a permis de confronter les points de vue de l'ensemble des acteurs du bâtiment. Les actes de cet après-midi de conférences et de tables rondes sont désormais disponibles.



Le 9 octobre 2012, QUALITEL et Excellence SMABTP organisaient un colloque consacré aux moyens de réduire les pathologies acoustiques dans les constructions. Animée par Julien Beideler (groupe Moniteur), cette après-midi de débats a permis de confronter les points de vue de l'ensemble des acteurs du bâtiment. Les actes de cet après-midi de conférences et de tables rondes sont désormais disponibles.

Lors de la première table ronde, maîtres d'ouvrage, acousticiens, experts judiciaires, assureurs et avocats se sont principalement penchés sur la notion de responsabilité en cas de pathologie source de nuisances acoustiques. Au cours de la seconde table ronde, axée sur la prévention et les solutions techniques, le représentant de l'Etat, le certificateur, le bureau d'études techniques, l'entreprise de mise en oeuvre et l'industriel ont éclairé le débat de leurs visions respectives.

Lire les actes du colloque (site du SMABTP - format pdf - 2,7 Mo)